

RESSOURCES

L'AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME (ANLCI)

DANS le cadre des politiques de lutte contre l'exclusion et de cohésion sociale, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) est chargée, de fédérer et d'optimiser les actions et les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics nationaux et territoriaux, par les entreprises et la société civile. C'est un groupement d'intérêt public à vocation nationale. Créée en octobre 2000, l'agence a succédé au GPLI, groupe permanent de lutte contre l'illettrisme.

À noter: l'Agence, que ce soit au niveau national ou au niveau régional, ne dispose pas de moyens d'intervention en direction des publics, ceux-ci sont gérés par les institutions dont c'est la mission.

■ **Une organisation nationale très partenariale** avec trois instances pour piloter et nourrir la réflexion et l'action. Le *conseil d'administration* regroupe plusieurs ministères, des représentants des collectivités territoriales et du monde économique. Ce sont les institutions membres du conseil qui allouent à l'agence ses moyens de fonctionnement et d'animation. Le *comité consultatif* est le lieu de rencontres, de débats et de propositions de la société civile. Le *comité scientifique et de l'évaluation* fournit des éclairages et des avis. L'*équipe permanente*, basée à Lyon, conduit les projets d'animation et

coordonne le réseau des chargés de missions régionaux.

■ **Des plans régionaux fédérateurs pour organiser la prévention et lutter contre l'illettrisme.**

Dans chaque région, le chargé de mission ANLCI, nommé par le Préfet de région et la directrice de l'Agence, en concertation avec le conseil régional, anime la politique régionale de lutte contre l'illettrisme. En s'appuyant sur une instance partenariale qui définit les orientations, il prépare le plan régional de lutte contre l'illettrisme, anime et coordonne sa mise en œuvre avec le concours des centres de ressources illettrisme (un ou plusieurs par région).

■ **Deux champs d'intervention complémentaires**

• **Les actions pour les adultes et les jeunes adultes**

Plus de deux millions de personnes sont concernées. Pour les jeunes de 17 ans de nationalité française, c'est plus d'un jeune sur dix qui rencontre des difficultés importantes pour lire et écrire (statistiques de la JAPD, journée d'appel à la préparation à la défense). Une offre de services diversifiée est mise en place pour permettre à chacun de s'engager dans un processus de formation: information et incitation à la formation, dynamisation à

travers des activités culturelles et sociales, accompagnement solidaire, apprentissage au sein de dispositifs de proximité (ateliers de formation de base notamment), parcours d'insertion professionnelle intégrant un volet lutte contre l'illettrisme, formation en entreprise, etc.

• **La prévention de l'illettrisme**

Il s'agit ici de prévenir le risque d'illettrisme à l'âge adulte en évitant que celui-ci commence à prendre racine dès l'enfance à partir des difficultés scolaires. Le but est de développer les démarches et les dispositifs qui favorisent la réussite des apprentissages, qui donnent du sens et de la motivation pour apprendre, aussi bien dans l'école que dans les familles et dans l'environnement social. L'Agence est engagée auprès de toutes celles et de tous ceux qui, par leur travail quotidien, contribuent à cette réussite. Les acteurs de l'éducation prioritaire en sont les premiers artisans.

Pour en savoir plus

ANLCI, 1 Place de l'École, BP 7082, 69348 Lyon Cedex 07 - Tél.: 04 37 37 16 80
Site: <http://www.anlci.gouv.fr>
et aussi un n° d'appel « grand public »:
n° Indigo 0 820 33 34 35.
Illettrisme info service (0,12 € TTC/min).

Christiane CAVET
INRP-CAS

RESSOURCES

« [HTTP://WWW.CAFEPEDAGOGIQUE.NET](http://www.cafepedagogique.net) »

L'É *café pédagogique*, journal Internet de l'actualité pédagogique, offre un flash quotidien: « l'expresso » et tous les 15 jours: « l'intégralité du café ». Les abonnements sont gratuits.

À la création du Café, en mars 2001, l'équipe rédactionnelle (composée actuellement de 28 personnes pour la plupart enseignants, formateurs ou documentalistes) s'est fixée trois objectifs:

- faciliter l'intégration des TICE dans l'enseignement;
- soutenir l'innovation;
- faire connaître les réalisations des enseignants de terrain.

La publication uniquement en ligne, téléchargeable et imprimable, propose plusieurs rubriques:

• la rubrique « Pédagogie » est nourrie d'articles pédagogiques, d'exemples de pratiques, de bonnes adresses, de travaux croisés, etc.;

• la rubrique « Veille pédagogique » est assurée pour toutes les disciplines scolaires;

• la rubrique « Bibliographie » où chaque document présenté est accompagné d'un résumé.

Les documents de chacune de ces trois rubriques sont exhaustivement archivés et accessibles grâce à des fonctions de recherche par critères. Les éditoriaux, les tribunes pédagogiques et les entretiens ou articles concernant les pratiques pédagogiques en TICE sont recensés par ordre chronologique et d'accès aisé.

De fait, l'ergonomie du site est conçue pour faciliter à tout enseignant la recherche d'informations, de documents, d'éléments de réflexion utiles à sa pratique. C'est un outil réalisé par des enseignants pour des enseignants avec une volonté explicite de communication et d'échanges entre enseignants. Les acteurs de

l'éducation prioritaire y trouvent des articles de fond ou des interviews de chercheurs comme, par exemple, l'article de François Dubet sur « La violence à l'école » ou l'interview de A. de Perretti paru dans *Le Café pédagogique* (n° 44) « Le principe de notre système est construit sur le fait qu'il y ait des échecs ».

Le flash quotidien permet une prompt réactivité aux événements de l'actualité scolaire comme le débat sur la laïcité et le port du voile à l'école qui a ponctué l'année scolaire 2003-2004.

L'approche européenne du *Café Pédagogique* est marquée par des regards successifs sur l'actualité liée à l'enseignement et à la scolarisation dans les divers pays européens toujours avec une préoccupation d'informations et de propositions de réflexion pour les enseignants francophones.

Marie-Odile MAIRE SANDOZ
INRP-CAS